

Le Serrissien

N° 108
MAI
2019

www.serris.fr



/ Dossier

Serris pour la jeunesse

/ COUP D'ŒIL

■ SERRIS EN FÊTE

/ COUP D'ŒIL

■ FERME DES COMMUNES : NOUVELLE SAISON



SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 43 52 00
Fax: 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi: 14h00-18h00
Du mardi au vendredi:
9h00-12h00
et 14h00-18h00
Samedi: 9h00-12h00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Le handisport à l'honneur

P. 8

COUP D'ŒIL

La Petite Enfance en action
Budget 2019
Une fin de saison rayonnante
Boîtes à livres: prenez, lisez,
partagez!
Val d'Europe agglomération à 10
Serris en fête 2^e édition
Journée à la mer pour 1 €:

P. 20

RENCONTRE

À la découverte de nos
institutions

P. 22

DOSSIER

Serris pour la jeunesse

P. 30

ASSOCIATION

QPUC Val d'Europe

P. 32

ÉCONOMIE

Deux premières pierres
pour de beaux projets
Médaille d'argent pour Rhumance
Ils ont choisi Serris pour s'implanter

P. 34

CADRE DE VIE

Devant chez moi, c'est chez moi
En bref
Emballages: tous dans le même bac
Un peu de civisme pour une plus
grande qualité de ville
Des documents pour vous guider

P. 38

DÉMOCRATIE

Un conseil des Aînés 2.0
Réunions publiques dans le Bourg

P. 40

À L'AFFICHE



8



22



32



38

Un peu de détente sportive lors des séances que nous avons mises en place depuis février : « Le Sport, samedi bien ! »



Mes chers concitoyens,

Voilà déjà cinq années que je consacre toute mon énergie pour faire de Serris une ville dynamique, une ville attractive, une ville qui rayonne mais surtout une ville où il fait très bon vivre. Avec le total investissement de mes élus et des services de la ville, l'administration s'est progressivement transformée pour rendre cela possible. Nous avons aujourd'hui des services administratifs dont les compétences et l'efficacité sont reconnues bien au-delà de Serris et du Val d'Europe.

Aujourd'hui nous faisons figure d'exemple en matière de gestion de la ville et d'organisation d'événements comme le dernier anniversaire du centenaire de la grande guerre ou le récent festival international d'humour à Serris.

Moi qui suis quotidiennement sur le terrain, je mesure le travail accompli pour le plus grand bonheur des Serrisiens.

Depuis peu notre commune est devenue la première commune du département en matière de prix de l'immobilier dans l'ancien et fait figure de modèle en matière d'attractivité économique.

Il y avait Serris au cœur du Val d'Europe et maintenant Serris au cœur de la Seine et Marne...

Même si cela rend malheureusement les logements moins accessibles aux primo-accédants, cela révèle l'intérêt croissant et l'engouement des gens pour notre territoire d'exception.

Cette réussite collective (Eurodisney, EPA, VEA, Etat, Région, Département et Commune) est aussi le fruit d'un travail local acharné des élus de Serris axé sur une stratégie du bien vivre ensemble et d'un développement harmonieux et maîtrisé.

Aujourd'hui, la ville compte une gare RER, 10 000 habitants (15 000 en 2026), 11 500 emplois (5 000 à venir) et plus de 1 600 entreprises. Sans oublier le Centre Commercial International Val d'Europe et La Vallée Village (ouverts 7j/7) et ses 24 millions de visiteurs annuels !

Mais Serris c'est aussi une ville où la fiscalité est attractive, une ville où on se sent globalement en sécurité, une ville où l'on trouve des équipements publics de qualité et formidablement entretenus, une ville où la facturation des services aux familles est plutôt modérée sur la cantine, l'étude etc. Mais aussi et surtout parce qu'ici à Serris on est particulièrement heureux. Peu importe son âge, son origine, son niveau social ou sa religion. Il y a aujourd'hui 20 % de logements sociaux et nous irons jusqu'à 25 %. Mais à Serris il est difficile de les reconnaître car ils sont de la même qualité que les autres logements.

Il n'y a pas de mauvais quartier, d'où ce formidable succès !

Serris est aussi une ville jeune (34 ans de moyenne d'âge) où le sport, la culture et les milieux associatifs sont merveilleusement développés.

Voilà pourquoi Serris est aujourd'hui une des villes les plus convoitées de Seine et Marne.

J'œuvre avec mon équipe municipale et l'ensemble des partenaires pour que cela perdure encore longtemps...

« Serris est aujourd'hui une des villes les plus convoitées de Seine et Marne. »

Philippe DESCROUET
Maire de Serris

/ ZAPPING

ICHIBA COSPLAY 2^E ÉDITION ▶

Dimanche 5 mai, la Ferme des Communes a accueilli la 2^e édition du Ichiba Cosplay, organisée par les associations Hi Japan et Image'in Serris et la Ville de Serris.

Au programme : ateliers maquillage, origami, tombola, fresque réalisée en direct par le collectif Nekomix et le point d'orgue : le défilé des cosplayers qui a clôturé cet après-midi.

Jeux vidéo, film, manga, dessins animés, série, tous les thèmes étaient représentés pour cet événement qui a rassemblé plus de 400 personnes.

Pendant tout cet événement, l'association Image'in Serris a proposé un studio photo pour immortaliser les cosplayers et le défilé.



FOIRE AUX GRENIERS ▶

Plus d'une centaine d'exposants, de très nombreux visiteurs, une structure gonflable pour les enfants offerte par la Ville, une buvette tenue par le Comité des fêtes, un stand de plantes et de produits bio tenu par l'association de parents d'élèves Le corbeau et le renard et un soleil bien présent malgré le froid et quelques rares averses ont permis à cette édition de la Foire aux Greniers de Serris de connaître le succès.



RAFFI ARTO EN CONCERT À SERRIS

Raffi ARTO était à la Ferme des Communes le 22 mars pour une soirée dansante survoltée au son du rock'n'roll des 50's et 60's pour une soirée offerte aux Serrisiens et aux Valeuropéens. Près de 200 personnes étaient présentes pour assister au concert du finaliste de l'édition 2017 de The Voice. Amateur de boxe, Raffi a eu la surprise de voir arriver la Team Labdouni de l'US Fontenay Boxe avec notamment Medhi LABDOUNI, N° 1 mondial toutes fédérations confondues catégorie plumes, Massi TACHOUR, N° 1 européen catégorie Super légers. En début et en fin de soirée, DJ Nounours a pris les platines pour le plus grand bonheur des nombreux danseurs présents. Merci au Comité des Fêtes d'avoir tenu la buvette de ce concert. ▼



Vidéo sur www.serris.fr
ou en scannant le QR code



◀ CHASSE AUX ŒUFS

Pour cet événement traditionnel, les 0-3 ans avaient rendez-vous dans le jardin de l'Hôtel de Ville pour la pêche à la ligne, un stand maquillage, des activités coloriage et gomme et un atelier confection de panier, outil indispensable à la chasse aux œufs ! Les plus grands se sont rendus dans le parc du centre urbain pour un grand jeu. Ils devaient surmonter quatre épreuves afin de remporter leur sachet de chocolat ! Soleil, sourires, chocolats, tout était réuni pour cette matinée de Pâques qui a enchanté près de 300 participants.



Plus de photos
www.serris.fr
 Ville.de.Serris

◀ LES AÎNÉS À BARBIZON

Dans le cadre des sorties culturelles offertes 2 fois par an par la Ville de Serris, les aînés se sont rendus à Barbizon le vendredi 12 avril dernier.

Près de 60 personnes accompagnées de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire, ont visité la maison-atelier Théodore Rousseau et profité d'une visite guidée des rues de ce célèbre village de peintres avant de profiter d'une pause gourmande dans une crêperie.

SERRIS TERRE DE SPORT

Serris a accueilli deux événements sportifs d'envergure : le TIBY Handball au gymnase Olympe de Gouges (victoire de l'équipe de France Espoirs contre le Danemark 35 à 29) et le tournoi national de football Madewis Cup qui a réuni plus de 1700 jeunes footballeurs d'Ile-de-France et 1500 spectateurs et encadrants au stade des Marmousets. Serris, ville ludique, ville sportive ! - ▼



Photo: Val d'Europe agglomération

Le handisport à l'honneur

Du 18 au 22 mars 2019, Serris était placée sous le signe du handisport. L'objectif: faire découvrir des pratiques sportives adaptées aux porteurs de handicap (moteur, sensoriel et / ou mental), se questionner et partager autour des représentations de chacun autour du handicap.

Deux après-midi handisports ont été organisés par la Ville avec les professeurs d'EPS du collège Madeleine Renaud à destination de près de 250 élèves de l'établissement. Au programme pour ces 12 classes: boccia, sarbacane, céci-foot, escalade à l'aveugle, tennis de table fauteuil, poul-ball, athlétisme et parcours en fauteuil.

L'association Valentin HAÛY a également proposé une initiation au Braille tandis que Les Bouchons de l'Espoir sont venus emporter les 78 kg de bouchons issus de la grande collecte organisée par la Ville au profit de l'association.

Les enfants de l'école municipale de sports Planète Sport ont eux aussi participé à cette semaine à travers des initiations.

Serris, ville solidaire.







La Petite Enfance en action

Les mois de mars et avril ont été riches en événements pour le service Petite Enfance; Semaine nationale de la Petite Enfance, Fête de la Petite Enfance, carnaval, chasse aux œufs et spectacle du RAM, les jeunes enfants, leurs parents et leurs assistants maternels ont pu profiter de beaux moments de partage et de plaisir.

Dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance, du 18 au 24 mars, les crèches municipales et le RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles) de Serris ont proposé des actions sur le thème « pareil, pas pareil ». Le RAM a ensuite organisé son carnaval et sa chasse aux œufs traditionnels

Pareil, pas pareil

Ateliers culinaires, jeux, activités « trans formes », atelier goût, jeu d'eau, de miroirs, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants afin de leur permettre de distinguer, comparer ce qui est semblable et opposé: un thème à la fois fondamental et fondateur dans la construction de l'enfant, à la fois profond et ludique, pour les petits mais aussi pour les adultes...

Mardi 19 mars, une conférence sur ce thème a réuni une vingtaine de personnes et le vendredi suivant, le RAM municipal a proposé un

spectacle aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles s'occupent.

La petite enfance en fête

Samedi 23 mars, la Ville de Serris organisait la Fête de la Petite Enfance pour clôturer cette Semaine nationale de la Petite Enfance.

Près de 150 personnes sont venues rencontrer les acteurs communaux (crèches et RAM municipal) et les partenaires de la petite enfance (assistantes maternelles, crèche privée les Petits Chaperons Rouges, le Sessad et LAEP La Courte Échelle) pour échanger notamment sur les différents modes d'accueil de la commune.

Les animations et ateliers proposés ont connu un grand succès auprès des parents et de leurs enfants, comme ont pu le constater le Maire de Serris Philippe DESCROUET et son adjointe à la Petite Enfance Virginie HOARAU.

Un moment privilégié pour les parents et leurs enfants, dès leur plus jeune âge!



Le RAM en couleurs pour son carnaval!

Le gymnase Éric Tabarly était festif le 11 avril dernier puisque le RAM de Serris l'avait investi pour son carnaval!

Princesses, tigres, pirates, clowns ou papillons, chacun a joué le jeu du déguisement, enfant comme assistante maternelle... Un joyeux festival de couleurs!

Une occasion de plus de se retrouver, jouer, rigoler et partager!

Chasse aux œufs du RAM

Une semaine plus tard, le square des Tournesols a accueilli la chasse aux œufs du RAM communal. Une cinquantaine d'enfants ont profité du beau temps pour chercher des chocolats, courir après des bulles, profiter des toboggans et des structures de jeux ou se lancer dans des collages de gommettes...

Un beau moment de détente pour les enfants et les assistantes maternelles de la commune.



SERVICE PETITE ENFANCE RAM DE SERRIS

Tél. : 0160 43 52 06
ram@serris.fr

Accueil sur rendez-vous
Adresse : 2 place Antoine Mauny
77700 Serris
www.serris.fr



Budget

continuité et nouveauté

Le lundi 8 avril, les élus de Serris ont voté le budget de la commune. Comme l'an passé, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a présenté un budget 2019 sans augmentation des taux locaux d'imposition. Ce budget 2019 permet de continuer les actions déjà engagées et de mettre en place de nouveaux services pour les habitants.

■ Lien social, culture, jeunesse, sport et vie associative

- Poursuite des actions déjà engagées dans les domaines du lien social, de la culture, de l'animation et du sport.
- Mise en place des tickets services pour l'habillement, l'énergie et les transports (via le CCAS).
- Lancement du Festival International de l'Humour à Serris, en partenariat avec l'association FIHS,
- Renforcement des actions à destination des jeunes (voir dossier: Serris pour la jeunesse page 22).
- Maintien du soutien de la commune au monde associatif, renforcé par la charte des associations élaborée en 2018.

■ Urbanisme et aménagement

- Poursuite du programme d'acquisition de terrains et de locaux commerciaux pour garder la maîtrise foncière avec l'acquisition des:
 - 8, rue Émile Cloud pour la construction d'un garage de la police;

- 6, rue de la Fontaine;
- 10, route de Meaux.
- Démarrage de plusieurs projets de construction:
 - RAM communal;
 - Centre de loisirs Pierre Perret;
 - Programmation d'un centre multiculturel et multigénérationnel.

■ Travaux et environnement

- Rénovation du gazon synthétique du terrain de l'Hermière.
- Installation d'une tribune au stade des Marmousets.
- Création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.
- Étude d'aménagement des jardins familiaux.
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public et du programme d'économie d'énergie sur l'éclairage des bâtiments.
- Poursuite du programme de rénovation de la voirie (rue de la Fontaine, rue Émile Cloud).
- Réfection des jeux extérieurs, no-

tamment dans les écoles et création d'une nouvelle aire de jeux place Thomas Le Pileur en collaboration avec le CME.

- Accentuation du programme de fleurissement des quartiers, avec la volonté d'obtenir une 4^e fleur.

■ Prévention sécurité

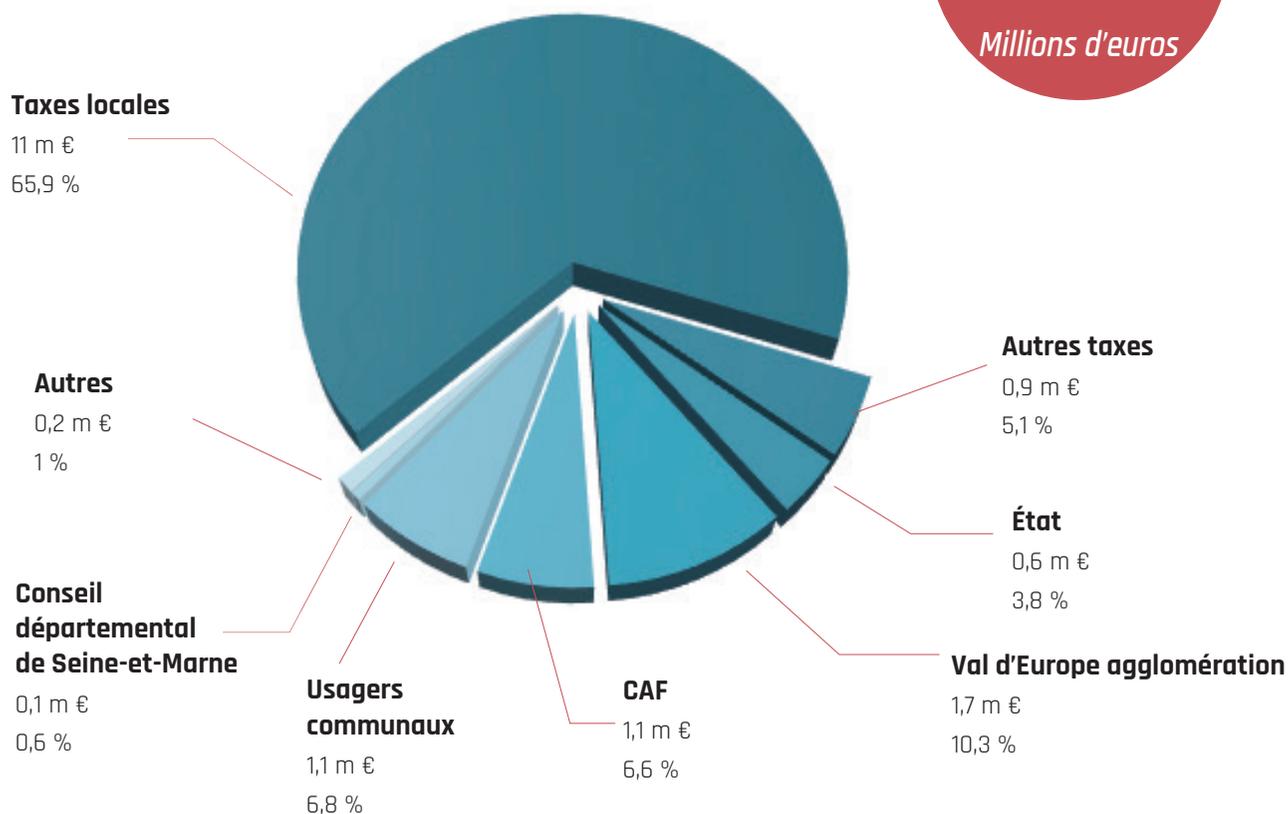
- Réaffirmation de cette priorité tout au long de ce mandat.
- Poursuite du déploiement de la vidéo protection avec 10 caméras supplémentaires installées en 2019 (27 caméras mises en place en 2018).
- Mise en place des barrières à l'entrée des écoles.

■ Informatique

- Poursuite du raccordement de la fibre des bâtiments municipaux (le réseau fibre est déjà étiré sur la commune).
- Remplacement des panneaux d'informations lumineux par des plus modernes, en couleur.
- Acquisition de tableaux numériques pour les écoles.

D'où viennent les recettes de la Ville ?

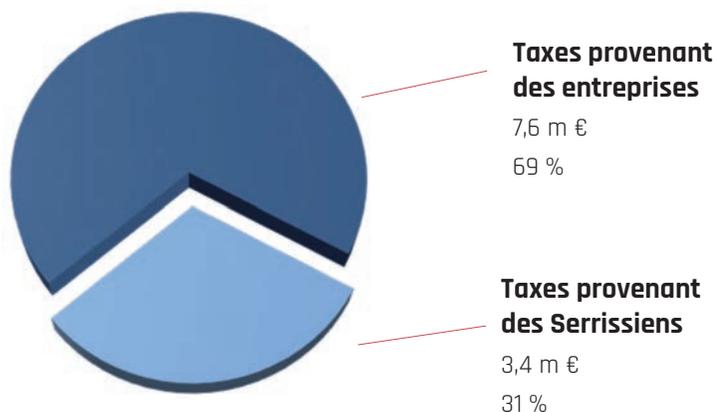
16,7
Millions d'euros



ZOOM SUR LES TAXES LOCALES

69 %

DES TAXES LOCALES
DE SERRIS PROVIENNENT
DES ENTREPRISES
ET 31 % DES HABITANTS



0 %

D'AUGMENTATION
DES TAUX COMMUNAUX
DE TAXE FONCIÈRE ET D'HABITATION

+

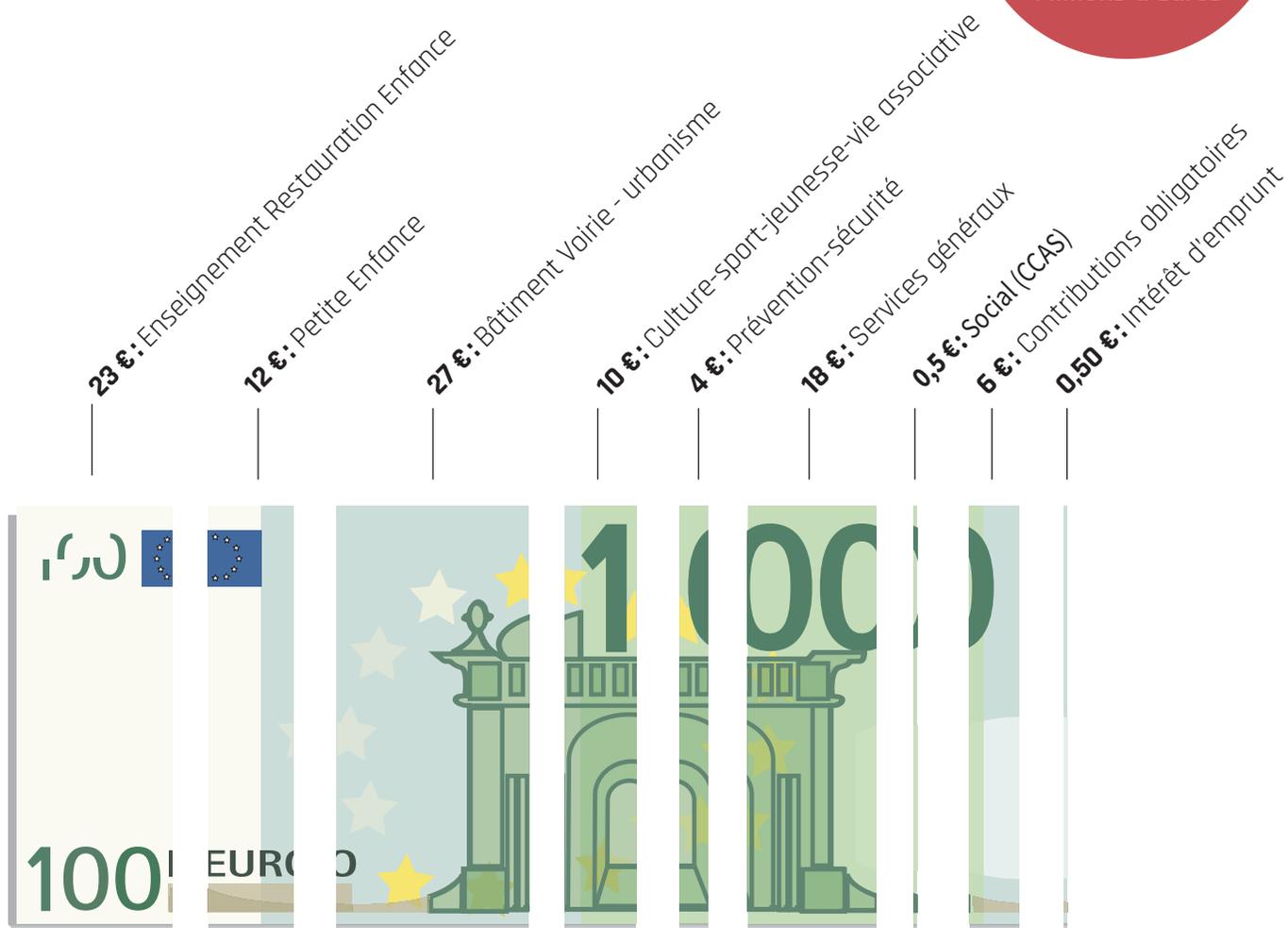
Taux 2019 (identiques à 2018 et 2017)

Taxe d'habitation: 18,83 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties: 41,11 %

Pour 100 € dépensés
la Ville consacre

15,5
Millions d'euros



UNE DETTE MAÎTRISÉE

L'encours de la dette de la commune au 1^{er} janvier 2019 est de 4,50 M€. Il est réparti sur 5 prêts, avec un taux moyen d'intérêt de 1,5 % et une durée résiduelle moyenne de 11,8 ans. 79 % des emprunts sont à taux fixe.

	Taux d'endettement	Ratio de désendettement	Niveau d'endettement par habitant
Serris	27 %	1,8 an	519 €
Taux moyen communes de même strate	78,7 %	5,4 ans	888 €

Les Dépenses d'investissement 2019

5,3
Millions d'euros
de dépenses
d'investissement



Acquisitions foncières
(préemption):
1390 000 €



Jardins familiaux
(aménagement):
150 000 €



Construction
RAM communal:
520 000 €



Construction Centre
de loisirs Pierre Perret:
324 000 €



Centre multiculturel
intergénérationnel:
300 000 €



Réfection terrain de
l'Hermière: 400 000 €



Renouvellement jeux
extérieurs: 200 000 €



Réaménagements rue
de la Fontaine et rue
Émile Cloud: 400 000 €



Travaux d'entretien des
bâtiments: 414 000 €



Équipement et Travaux
de voirie/environnement:
745 000 €



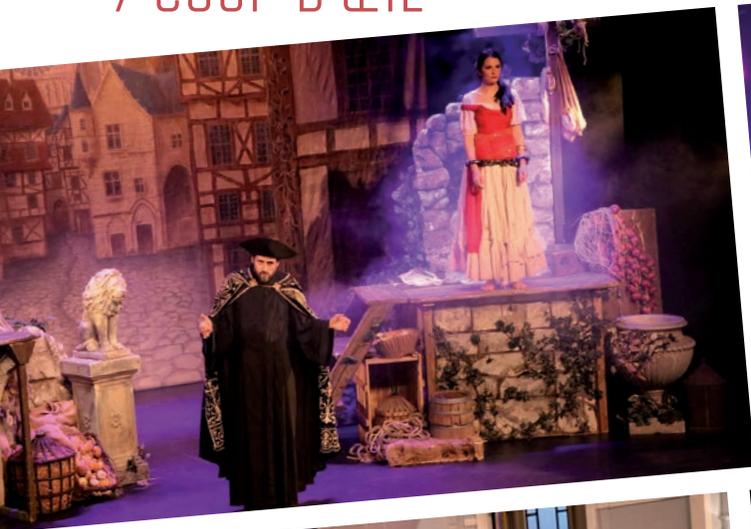
Matériels, et
mobilier urbains:
114 000 €



Développement
numérique: 286 000 €



Programme de
vidéoprotection:
100 000 €



Une saison culturelle rayonnante

La saison 2018-2019 de la Ferme des Communes s'est achevée le 11 mai dernier après 13 spectacles couronnés de succès. Vous avez aimé cette année culturelle ? Découvrez dès à présent les prochains artistes qui vous emballeront également dès septembre prochain.

Les quatre dernières séances de la Ferme des Communes ont fait le plein ! La comédie musicale *le Bossu de Notre Dame* a ravi petits et grands avec ses répliques et ses références décalées. Ce spectacle jeune public, qui affichait complet, a confirmé la réussite du « goûter spectacle du dimanche après-midi » imaginé par Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture. Ce format reviendra la saison prochaine avec deux autres représentations.

Le one man show fait toujours recette à la Ferme des Communes et Kevin RAZY n'a pas dérogé à la règle. Une soirée qui s'est encore terminée par des applaudissements et des éclats de rire ! Avec Camille LELOUCHE, Patrick BOSSO ou Florent PEYRE entre autres, l'humour aura toujours sa place la saison prochaine.

Cette saison 2018-2019 s'est achevée avec deux pièces de théâtre au ton différent mais où l'humour était roi : *Espèces menacées* avec notamment

Laurent OURNAC et *Duels à Davidé-jonatown* avec un autre habitué du petit écran : ARTUS.

Ces derniers spectacles affichaient eux aussi complets et les personnes qui n'ont pas pu avoir de places étaient nombreuses.

Un conseil : si un spectacle vous plaît, n'hésitez pas à profiter de la journée dédiée aux Serrissiens, le 8 juin prochain ou réservez vos billets sur fermedescommunes.fr dès le 17 juin !

Saison
2019
2020

LA FERME DES COMMUNES

Centre culturel

VOUS EMBALLE !



21 sept. - 29 €/23 €



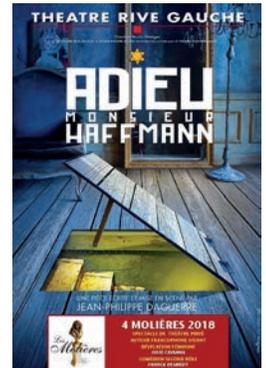
5 octobre - 35 €/28 €



2 novembre - 29 €/23 €



16 novembre - 29 €/23 €

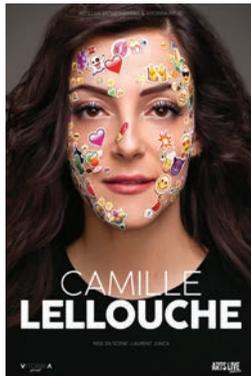


30 novembre - 24 €/19 €



MA MÈRE L'OYE:
VOYAGE AU PAYS
DES CONTES

8 décembre - 8 €/5 €



14 décembre - 29 €/23 €



18 janvier - 35 €/28 €



1^{er} février - 29 €/23 €



29 février - 29 €/23 €



15 mars - 8 €/5 €



25 avril - 29 €/23 €

Les spectacles ont lieu à 21h00, sauf *Ma Mère l'Oye : voyage au pays des contes* et *Nomi-Nomi* qui se déroulent à 15h00 et *Camille LELLOUCHE* à 20h30.

+

**SAISON CULTURELLE 2019-2020 :
VENTES DE BILLETS RÉSERVÉES AUX SERRISSIENS**

Samedi 8 juin, 9h00-17h00, Ferme des Communes
8 bd Robert Thiboust - 77700 Serris

Serris, vous voulez être sûrs d'avoir une place pour la nouvelle saison de la Ferme des Communes ? Cette journée vous est réservée !

Nouveau

Paiement par carte bancaire
maintenant disponible
à la Ferme des Communes

— Ouverture de la billetterie en ligne sur
www.fermedescommunes.fr le 17 juin

Val d'Europe agglomération passe à 10

■ Le 28 mars dernier, les élus de Val d'Europe agglomération ont voté à l'unanimité l'entrée de trois nouvelles communes dans l'agglomération de Val d'Europe au 1^{er} janvier 2020. **Les villes d'Esbly, de Montry et de Saint-Germain-sur-Morin rejoindront les sept communes de notre intercommunalité** composée pour l'instant de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre, Villeneuve-Saint-Denis, Villeneuve le Comte et de Serris.



L'internat du lycée à l'Heure anglaise

■ Le lycée Émilie du Châtelet de Serris embellit son offre d'hébergement d'un panel d'activités sur mesure et **propose pour la rentrée 2019 une pratique authentique de la langue anglaise aux élèves de l'internat.**

C'est sur deux animateurs anglophones que cette immersion linguistique pourra compter, offrant ainsi aux élèves et étudiants internes des conditions de pratique privilégiées.

Dans un bassin d'emploi tourné vers l'international et au cœur du Campus des Métiers des Qualifications de l'Économie Touristique, cette nouveauté est sans nul doute une opportunité à saisir pour bon nombre de jeunes.

Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de scolarité du lycée au 0164 63 06 36.



Boîtes à livres : prenez, lisez,

Le 17 avril dernier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Dominique BRUNEL adjointe au Maire déléguée à la Culture et le Conseil des Aînés de Serris ont inauguré les nouvelles boîtes à livres à disposition des Serrissiens.

Depuis le vendredi 8 mars 2019, les Serris siens peuvent découvrir deux boîtes à livres aux abords de l'Hôtel de Ville (2 place Antoine Mauny) et du Poste de Police Municipale (12 rue Émile Cloud). Cette nouvelle initiative des élus permet de renforcer la place du livre dans la vie quotidienne et le rendre plus accessible.



partagez !

Grâce à ces boîtes à livres, tous les Serrisssiens peuvent déposer et emprunter des livres librement et gratuitement. Cette « bibliothèque de rue » permet de privilégier l'accès à la culture. Ce projet à dimension solidaire encourage également le partage et le don et développe aussi une démarche écocitoyenne et le lien social.

À noter: ces deux boîtes à livres ont été réalisées par les Services Techniques de la Ville.

Roman, recueil ou biographie n'attendent plus que vous alors, prenez, lisez et partagez dès maintenant !

Serris
Val d'Europe

Une journée à la mer pour 1€

Transport en bus grand tourisme et panier pique-nique compris

2^e SESSION D'INSCRIPTIONS :
LES SAMEDIS 25 MAI ET 8 JUIN DE 9 H 00 À 12 H 00, À L'HÔTEL DE VILLE

Possibilité de s'inscrire pour une deuxième destination

Mer. 10 juillet ÉTRETAT	Mer. 17 juillet LE TOUQUET	Dim. 21 juillet DEAUVILLE	Dim. 28 juillet CABOURG	Mer. 31 juillet LE TRÉPORT
Dim. 4 août ÉTRETAT	Mer. 7 août LE TOUQUET	Dim. 11 août VEULES LES ROSES	Dim. 18 août CABOURG	Dim. 25 août DEAUVILLE

Départs depuis la Poste de Police Municipale à 6 h 30 et de l'Hôtel de Ville à 6 h 45. Retours à Serris vers 21 h 30 (selon le trafic).
Mercredi 21 juillet, au départ: 16 places disponibles pour des jeunes (15-17 ans) encadrés par le service Vie Locale.
Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un livret de famille si nécessaire et d'1 € par participant.

Journée à la mer pour un euro : 2^e session

■ Vous ne vous êtes pas encore inscrit aux journées à la mer pour 1 euro ? Vous souhaitez profiter d'une seconde destination ? De nouvelles sessions d'inscription auront lieu les samedis 25 mai et 8 juin de 9 h 00 à 12 h 00, à l'Hôtel de Ville.

Le samedi 25 mai, vous pourrez vous inscrire :

- pour une journée si vous n'étiez pas déjà inscrit auparavant ;
- pour une deuxième destination si vous étiez déjà inscrit.

Le samedi 8 juin, vous pourrez vous inscrire pour un, deux ou trois voyages.

Les inscriptions auront lieu en fonction des destinations et places restantes.

Rappel : « Une journée à la mer pour 1 euro » vous propose un voyage à la mer, transport en bus grand tourisme et panier pique-nique compris pour un euro par personne.

À destination des Serrisssiens, sous présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- du livret de famille ;
- de l'acquiescement de 1 € par personne.

/ COUP D'ŒIL

2^e édition

Serris en Fête

22 et 23 juin

Autour de l'Hôtel de Ville

- Fête foraine
- Structure gonflable
- Atelier maquillage
- Grands jeux en bois
- Jeux de société
- Cinéma de Plein Air
- Molky
- Parcours de motricité (pour les maternelles)
- Madison géant
- Course « Serris color challenge »
- Fresque collaborative
- Restauration
- Etc.



23 juin, 10 h 00. Départ: Parc du centre urbain

Serris color challenge

Course ludique et conviviale (pas de classement) de 5 km sur le thème des super-héros, pour les 3-77 ans.

Les participants devront réaliser des épreuves sportives avec jets de couleurs disséminées tout au long du parcours.

Collation et lunette de protection offertes.
Photobox en fin de course.

Accès gratuit uniquement sur inscription à vie.locale@serris.fr

Les 3 - 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents pour faire la course. Les 13 - 17 ans doivent faire remplir une autorisation de participation par leurs parents.

Une attestation de non-contre-indication à la pratique sportive est à remplir et à envoyer par mail.

21, 22 et 23 juin

Fête foraine

Auto-tamponneuse, trampolines, manèges, pêche aux canards, stand cascade, stand de tir, barbe à papa, churros, etc.

Activités payantes



L'Enfance en fête

Parallèlement à Serris en Fête, l'Enfance sera également à l'honneur le samedi 22 juin, de 14 h 00 à 17 h 00 dans le cadre de la nouvelle édition de l'Enfance en Fête.

Des abords de l'Hôtel de Ville au gymnase Olympe de Gougues, il n'y a qu'un pas. Après ou avant de profiter de Serris en Fête, rendez-vous à l'Enfance en Fête pour participer à des ateliers organisés par le personnel municipal qui encadre vos enfants toute l'année. animateurs, ATSEM et agents de restauration vous proposeront des ateliers ludiques culturels, sportifs et scientifiques ouverts à tous sur le thème des quatre saisons.

Et comme l'entrée est libre, aucune excuse pour ne pas venir vous amuser en famille autour de ces activités plébiscitées par les enfants et leurs parents.

Samedi 22 juin, 14 h 00-17 h 00
gymnase Olympe de Gougues

Les quatre saisons déclinées en :

- ateliers culture & expression ;
- ateliers scientifiques & techniques ;
 - ateliers sport (port de baskets obligatoires).

Entrée libre



/ RENCONTRE

 **île de France**

8

DÉPARTEMENTS

12 M

DE FRANCILIENS (19 % DE LA
POPULATION FRANÇAISE)

2,8 %

DE LA SURFACE
DU TERRITOIRE FRANÇAIS



À la découverte de nos institutions

Les membres du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil des Aînés de Serris sont allés visiter le nouveau siège du Conseil Régional d'Île-de-France.

Les anciens élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil des Aînés (CDA) avaient visité le Sénat à l'invitation de Claudine THOMAS et l'Assemblée Nationale grâce à Franck RIESTER, désormais ministre de la Culture. Suivant la volonté de Philippe DESCROUET de continuer à faire découvrir les institutions de la République à nos élus, les membres du CME et du CDA, accompagnés pour la première fois par les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont rendus au Conseil Régional d'Île-de-France, le mercredi 3 avril dernier.

Accompagnés de Philippe DESCROUET, de Virginie HOARAU et de Micheline BARO, élues en charge du CME, ils se sont rendus au nouveau siège du Conseil Régional d'Île-de-France situé à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis. Guidés par Hamida REZEG, Vice-présidente chargée du Tourisme, ils ont pu découvrir ce nouveau bâtiment. Au programme: visite des lieux, dont le bureau de la Présidente Valérie PÉCRESSE, visionnage d'une vidéo institutionnelle, séance de questions/réponses et goûter pour petits et grands.

Merci à Hamida REZEG, vice-présidente en charge du tourisme, pour son accueil et sa présentation de l'institution régionale.



CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Présidente: M^{me} Valérie PECRESSE

www.iledefrance.fr



209

ÉLUS RÉGIONAUX

1800

AGENTS ADMINISTRATIFS

8500

AGENTS AU SEIN DES LYCÉES

5 MDS €

DE BUDGET EN 2019



**Les élus du CMJ ont questionné Hamida REZEG,
Vice-Présidente de la Région Île-de-France chargée du Tourisme**

De quoi s'occupe la Région ?

La Région a des compétences exclusives comme les transports, les lycées et l'enseignement supérieur, l'apprentissage et l'alternance, le développement économique et l'innovation, l'aménagement du territoire et l'environnement, la gestion des programmes européens et l'agriculture. D'autres compétences sont partagées avec d'autres collectivités (Département, Mairie) comme le sport et la culture, le tourisme, la santé, le logement...

Pourquoi avoir déménagé le Conseil Régional ?

Lors de la campagne de Régionales de 2015, Valérie PÉCRESSÉ avait promis que le siège de Région quitterait Paris pour être transféré dans un des départements franciliens. Depuis le 30 janvier 2018, le siège du Conseil Régional a emménagé à Saint-Ouen dans le 93 afin de regrouper nos services sur un site unique (contre une quinzaine d'emplacements auparavant). Ce déménagement a été assez rapide et nous a permis de réaliser 9,2 millions d'euros d'économies de loyer par an. L'emménagement n'est pas encore terminé. Par exemple, en attendant l'achèvement de la construction de l'hémicycle, l'assemblée régionale se réunit toujours à Paris. Par contre, les commissions thématiques sont déjà dans notre nouveau bâtiment. C'est bien que le siège de la Région se situe à Saint-Ouen, dans le 93, le département qui évolue le plus.



Serris pour la jeunesse





Accompagner la jeunesse pour que Serris soit une ville où il fait bon vivre, quel que soit son âge. »

Depuis janvier, la politique en faveur de jeunes de Serris a pris un nouvel élan. Activités ludiques, séjour, formation BAFA et bourse au permis ont été programmés. Une action en faveur des jeunes qui va encore se développer.

Aider les jeunes à s'épanouir et à devenir citoyens, les accompagner vers l'autonomie, tels sont les objectifs de la politique jeunesse menée par les élus de Serris.

Pour qu'un jeune se sente bien dans sa ville, il faut qu'il puisse trouver ce qui l'intéresse comme des activités sportives, ludiques ou culturelles qui favorisent les rencontres et les échanges. En plus des activités présentées par la quarantaine d'associations serrissiennes, les élus de Serris ont donc décidé de proposer des actions à destination des jeunes : stages, séjours, sorties mensuelles ont été mises en place. Diversité et accessibilité qualifient ces réalisations. Les sorties proposées sont destinées à plaire au plus grand nombre avec des activités jump city, paintball, bowling ou des visites culturelles comme la Cité des Sciences ou des sorties cinéma. Les prix de ces activités, comme des séjours et stages qui leur sont destinés sont proposés en fonction du quotient familial ou avec une participation de la Ville (souvent de 50 % du prix total) pour qu'un maximum de jeunes puisse en bénéficier, quels que soient ses moyens financiers.

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes est également un des axes défendus par les élus de Serris. Les actions déjà menées comme la création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), la formation BAFA et plus récemment la bourse au permis de conduire vont dans ce sens. Les jeunes doivent prendre leur destin en main : pas question d'être simple consommateur. Pour bénéficier d'une bourse au permis, ils sont ainsi tenus de défendre leur projet et de s'investir de manière bénévole tandis que le CMJ présente et met en oeuvre son programme.

Accompagner la jeunesse, les aider à devenir acteur de leur commune pour qu'ils s'épanouissent et que Serris soit une ville où il fait bon vivre, quel que soit son âge.

Des actions pour se divertir et se construire



Sorties mensuelles

Le Secteur Jeunesse et sports propose une sortie mensuelle à destination des 11-17 ans : jump city, laser game, paint ball, base de loisirs, cinéma... Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets.

La Ville de Serris prend à sa charge 50 % du tarif total de l'activité.

Stages

Les stages Planète Sport sont destinés en partie aux jeunes Serrisiens. Le stage anglo sport était ainsi destiné aux 11-14 ans tandis que le stage de Pâques s'adressait aux 12-17 ans.

Tarif en fonction du quotient familial ou facturation à la sortie, les élus ont voulu que tous puissent bénéficier de tarifs abordables.

Séjour

La Ville a organisé un séjour jeunesse pendant les vacances de Pâques pour les 11-17 ans. Une vingtaine de Serrisiens ont pu découvrir les Gorges du Tarn pour un tarif en fonction du quotient familial, à partir de 55,11 euros la semaine !

Plus d'infos pages suivantes.

Sorties, stages, séjour, mais aussi BAFA et permis de conduire, la jeunesse dispose à Serris de moyens de se divertir mais aussi de construire son parcours professionnel et ses projets d'adulte.



Formation Bafa

La formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) s'est déroulée du samedi 2 au samedi 9 mars, au centre de loisirs les P'tits Loups, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de Seine-et-Marne. **Les objectifs de cette action étaient de donner accès au premier niveau de formation des métiers de l'animation, permettre aux jeunes d'appréhender le rôle de l'animateur au sein des Accueils Collectifs de Mineurs** et constituer un vivier d'animateurs qui pourraient intervenir sur les structures communales. 13 stagiaires dont neuf serrisssiens, entre 17 et 25 ans ont bénéficié de cette formation disponible à un tarif privilégié (150 € au lieu de 305 €).

À la suite de cette formation, le secteur jeunesse a également proposé un atelier pratique de recherche de stage qui abordait les thèmes suivants: CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, où trouver les offres.

Bourse au permis

La Ville de Serris a proposé un dispositif de « bourse aux permis de conduire ». L'objectif: accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours professionnel et de leur insertion sociale, notamment en contribuant à faciliter leur mobilité. **Les bénéficiaires de cette bourse se sont engagés à contribuer à des activités d'intérêt général, sur des heures de bénévolat**, au sein des services municipaux à hauteur de 35 heures. 11 jeunes vont ainsi travailler cet été au sein de la brigade propreté de la Ville.

Les deux auto-écoles de Serris sont partenaires de ce dispositif qui ne concernent que les jeunes serrisssiens passant le permis B pour la première fois.

Question à Stéphanie PEREZ

Adjointe au Maire
déléguée à la Jeunesse

Pouvez-vous nous présenter les sorties jeunesse mensuelles ?

Dans la continuité de la mise en place de nouvelles propositions à destination de la jeunesse, nous avons décidé d'organiser une activité mensuelle pour les 11-17 ans. La première sortie lasergame a eu lieu pendant les vacances de décembre.

La mise en place de ces animations a pour objectif de favoriser la découverte d'activités sportives et culturelles et de se retrouver autour de moments conviviaux. Cela permet également de maintenir un lien régulier avec la population « jeunes » afin que les projets de plus grande envergure trouvent leur public.

Ces sorties sont encadrées par les éducateurs sportifs et la responsable du secteur « jeunesse et sports » que de nombreux jeunes connaissent déjà pour les avoir rencontrés pendant Planète Sport par exemple.

Quelques exemples de sorties ?

Lasergame, jump city, paintball ont eu lieu dernièrement. Une sortie dans une base de loisirs est programmée en juin. Restez à l'écoute !



Un séjour jeunes 100 % aventure

Du 20 au 27 avril, une vingtaine de Serrisais âgés de 11 à 18 ans sont partis dans les Gorges du Tarn pour un séjour 100 % aventure organisé par la Ville de Serris.

Dans le cadre des nouvelles actions voulues par les élus de Serris concernant la Jeunesse, un séjour 100 % aventure dans les gorges du Tarn a été proposé aux jeunes Serrisais pendant les vacances de Pâques. Acrobranche, spéléologie, via ferrata, randonnée, grands jeux, journée Koh Lanta, veillée sur le thème du casino, nos jeunes Serrisais ont profité à fond de ce séjour dépaysant !

Sur le retour : des rires, des souvenirs plein la tête, des anecdotes à vite raconter aux parents, de nouvelles amitiés et peut-être un peu de fatigue dans les pattes !

Un succès pour ce nouveau séjour voulu accessible à un maximum de jeunes serrisais pour se rencontrer et se divertir pendant les vacances scolaires.



— Alors, ce séjour ?



« Un très bon séjour à refaire ! Les repas de très bonne qualité, les animateurs excellents, la directrice stricte mais sympa. Excellente organisation. Des activités cool et organisées. » **Bilel**

« Un séjour agréable avec de bons animateurs, de belles activités (veillées, accrobranche, randonnée, spéléologie). C'était très bien organisé, de bons repas, de très bonne qualité. Un bon voyage. Les chambres étaient un peu trop petites mais sinon dans l'ensemble, c'était cool avec une très bonne vue de l'extérieur. » **Hichem**





Formule inédite pour un stage de Pâques réussi

Le secteur Jeunesse et Sports a souhaité offrir une formule innovante pour le stage de Pâques afin de s'adapter au mode de fonctionnement des adolescents. Ce stage proposait du sport en accès libre au gymnase Éric Tabarly et des activités / sorties à la carte l'après-midi et sur certaines soirées. Les 12-17 ans pouvaient ainsi s'inscrire à une ou plusieurs activités selon leurs envies et leurs centres d'intérêts.

Les jeunes ont apprécié d'être en mesure de choisir les sports qu'ils pratiquaient et la diversité des disciplines proposées: football, basket-ball, escalade, tennis de table, badminton. Les sorties ont également remporté un grand succès. Il faut dire que là aussi, la diversité des activités proposées était appréciable: jeux vidéo, escape game, bowling, visite de la Cité des sciences, Jump City ou encore soirée cinéma.

Une première réussie!





Nous avons demandé à plusieurs jeunes d'interroger le Maire sur les actions menées en matière de jeunesse.

Questions à Philippe DESCROUET

Maire de Serris, Président d'EpaFrance, Vice-Président de Val d'Europe agglomération

Coleen (11 ans, CM2). Que comptez-vous mettre en place pour la jeunesse lors de la dernière année de votre mandat ?

Nous avons déjà beaucoup accompli pour la jeunesse de Serris, grâce notamment aux deux instances de démocratie participative (Conseil Municipal des Enfants et Conseil Municipal des Jeunes) que nous avons lancées et qui sont forces de propositions. Cette année encore sera riche en actions et réalisations pour nos jeunes, je pense notamment à l'arrivée du Flow park dans le parc Urbain, la mise en place d'un stage et d'un séjour jeunesse, la création du dispositif bourse au permis de conduire, la formation BAFA ou encore les sorties mensuelles.

Léo (15 ans, seconde). Comme avec le CMJ, allez-vous continuer à impliquer les jeunes dans les décisions sur les actions qui les concernent ?

Oui, qui mieux que les jeunes pour comprendre les besoins de la jeunesse ? Mais ce n'est pas le seul objectif du CMJ, l'idée est également d'apprendre à nos jeunes élus le fonctionnement d'une collectivité et la démocratie à travers le débat au sein de leur instance. Par ailleurs, le CMJ, comme le CME vont au-delà de la jeunesse ; ils réfléchissent également à l'intérêt général et donc aux actions et améliorations du quotidien de l'ensemble des Serrisais. C'est aussi ça la démocratie.

Hichem (13 ans, 4^e). Est-ce qu'on pourra faire des colonies à l'étranger, en Europe par exemple ?

C'est une idée qui pourrait être bénéfique pour nos jeunes mais qui demande de la réflexion. Néanmoins je pense que dans une société où la mondialisation est de plus en plus forte, il est important pour nos jeunes de découvrir d'autres cultures et surtout de perfectionner leur apprentissage des langues étrangères. Cela constituera un atout indéniable quand il leur faudra entrer dans le monde du travail. Nous étudions actuellement la possibilité de nous jumeler avec la ville de Gérone en Espagne. Si ce jumelage devient réalité, nous serions ravis de proposer un échange entre quelques jeunes de nos deux villes.



Le CMJ, force

Le samedi 30 mars, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Serris a présenté au Maire les projets qu'il souhaite développer pendant son mandat.

Les membres du CMJ se sont portés volontaires à travers un dossier de candidature où ils exprimaient les nombreuses idées qu'ils souhaitaient développer. Après avoir rejoint le CMJ, les élus se sont à nouveau réunis pour travailler ensemble sur des propositions concrètes qu'ils ont présentées à Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Luc CHEVALIER, 1^{er} adjoint au Maire et Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse.

Les projets que le CMJ souhaite porter sont les suivants :

Concours de dessins, photos, écriture de nouvelles, adressés aux 10-14 ans.

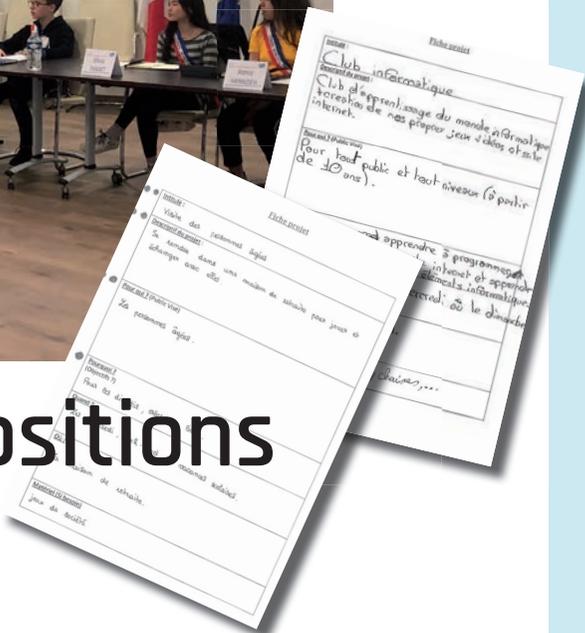
Concours d'arts éphémères ; par exemple graff dans le parc du centre urbain.

Opération Nettoyons la nature organisée sur une journée ou un week-end au printemps.

Activités partagées avec les personnes âgées dans les maisons de retraite ; jeux de société, présentation loisirs, hobbies. Intergénérationnalité et partage.



de propositions



La faisabilité et la mise en œuvre concrète de ce programme vont être étudiées par les élus et par le nouvel agent administratif qui sera chargé des instances participatives de la Ville: Conseil Municipal des Enfants (CME), Conseil Municipal des Jeunes et Conseil des Aînés (CDA). Ce poste transversal souhaité par le Maire permettra ainsi d'accompagner les membres du CME, du CMJ et CDA dans leurs objectifs et d'assurer une coordination sur des projets portés en commun par ces trois conseils.

Rencontres thématiques sur l'informatique: comment on crée un jeu vidéo, on programme un site Internet, etc.

Initiations à la discipline du Parkour pendant les événements festifs de la Ville.

Marché au troc à destination des jeunes où ils pourraient venir échanger des objets/vêtements qu'ils ne veulent plus conserver. Dimension écologique: « arrêtez de jeter et limitez le gaspillage! »

+ Deux nouveaux équipements à destination des jeunes sont programmés: le flow park et le centre culturel intergénérationnel

Le Flow park

Le Flow Park, développé par EpaFrance sur une idée du Conseil Municipal des Enfants, va être livré pour cet été dans le parc du Centre urbain. D'une surface de 1030 m², il comprendra un parcours de glisse pour BMX, skate, roller, trottinette, etc. et un bowl de 2,80 m de profondeur.



Le Centre culturel intergénérationnel

Ce centre culturel intergénérationnel comportera une salle de spectacles de 600 places, une salle de danse et un équipement pré-ados et ados, etc. Cet équipement mutualisé permettra de proposer des actions à destination de tous les publics, des plus jeunes aux aînés.

Livraison: 2025



Questions

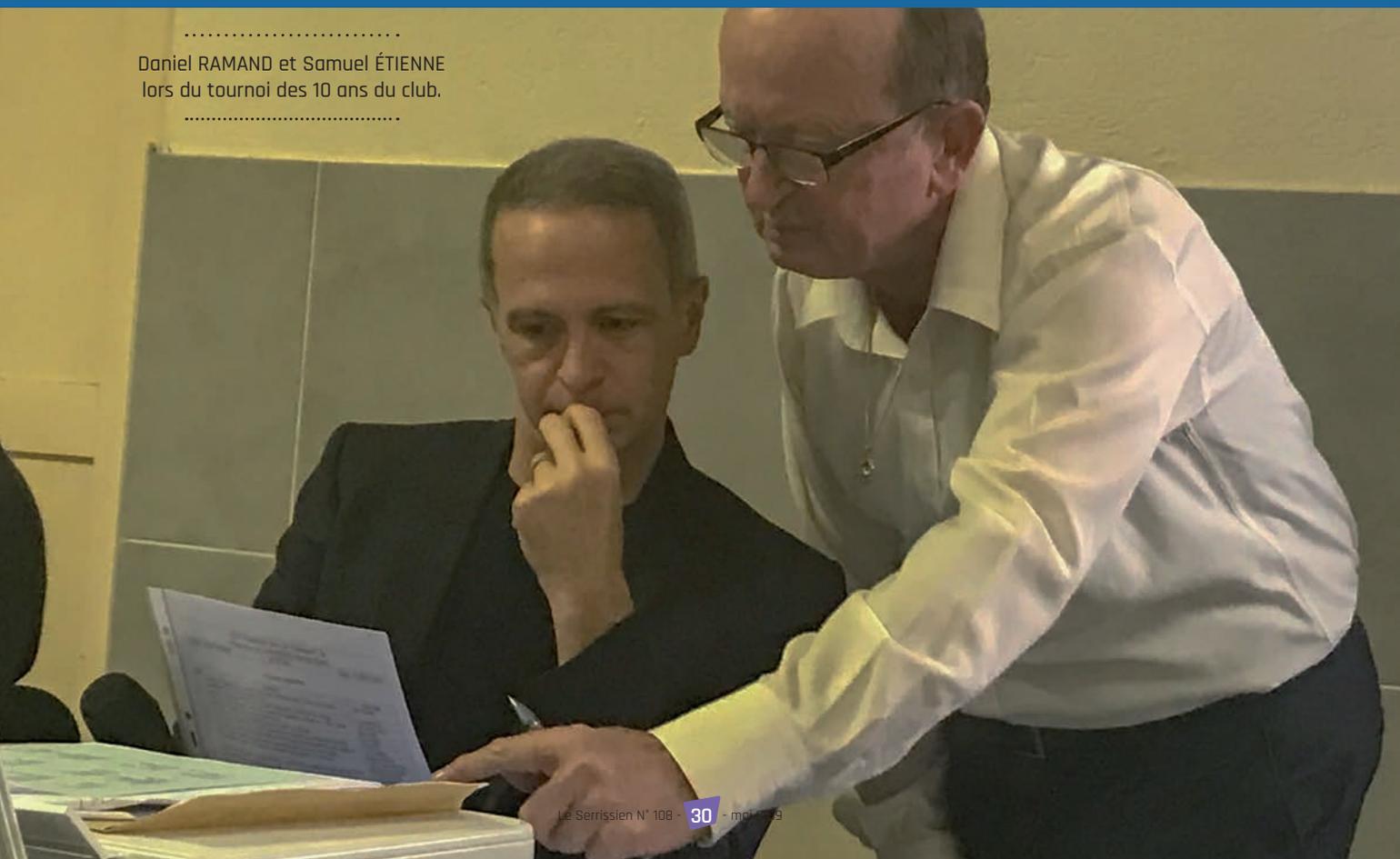
POUR UN

Champion

CLUB DU

VAL D'EUROPE

.....
Daniel RAMAND et Samuel ÉTIENNE
lors du tournoi des 10 ans du club.
.....



Quatre à la suite, c'est gagné!

Le samedi 15 juin, Serris accueillera le premier tournoi open des habitants du Val d'Europe de « Questions pour un champion » organisé par le club éponyme Q.P.U.C. Présentation de cette association par son président, Daniel RAMAND.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Le Club Questions Pour Un Champion « Q.P.U.C. » du Val d'Europe a été créé en juillet 2008. Son implantation d'origine est Villeneuve le Comte. Depuis la fin 2018, nous avons changé de nom pour devenir le club du Val d'Europe et des sept communes qui le composent.

Pourquoi avoir créé cette association ?

Je suis un spectateur assidu et un grand amateur de ce jeu. J'ai assisté de nombreuses fois aux enregistrements de cette émission, notamment avec Julien LEPEERS. Pour le 20^e anniversaire de ce jeu en France, j'ai souhaité créer ce club pour préparer ma retraite survenue deux ans plus tard.

Quel est son but ?

La vocation du Club, conforme au souhait de « Fremantle Média », la société qui détient la licence « Question pour un Champion », est la revalorisation et le développement des connaissances générales par la pratique du jeu en respectant l'esprit, le niveau et les règles.

Où et quand vous retrouvez-vous ?

Les séances ont lieu le mardi, de 15 heures à 17h 30, salle Hardy à Villeneuve-le-Comte et le jeudi, de 18 heures à 20 heures, salle Razed au « Collège les Alizées » de Bailly-Romainvilliers.

Quels sont vos temps forts ?

Depuis la création du club, nous organisons chaque année des tournois, notamment le tournoi annuel de Seine-et-Marne auquel participent par roulement les deux autres clubs du département.

LE temps fort de notre club est récent; il s'agit du tournoi organisé pour le 10^e anniversaire de notre club qui a eu lieu le 28 octobre 2018. Nous avons eu la chance que Samuel ÉTIENNE, qui anime ce jeu depuis 2016 nous honore de sa présence. C'était en plus la première fois qu'il présente ce jeu hors du studio de l'émission. Sa participation a permis au club de connaître une sensible augmentation du nombre d'adhérents; nous sommes ainsi passés de 15 à 28 membres.

« Le 15 juin prochain, nous allons organiser un tournoi open ouvert aux non adhérents, à la salle polyvalente de l'école Robert Doisneau, à Serris. »

Votre prochain tournoi ?

Le 15 juin prochain, nous allons organiser un tournoi open ouvert aux non adhérents, à la salle polyvalente de l'école Robert Doisneau, à Serris. J'en profite pour remercier le Maire de Serris, Philippe DESCROUET, de nous mettre à disposition la salle et le matériel nécessaires à l'organisation de cet événement.

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que candidat ou en spectateur!



CLUB Q.P.U.C. DU VAL D'EUROPE

Président : M. Daniel RAMAND

Tél. : 06 88 20 56 38



QUESTIONS POUR UN CHAMPION : TOURNOI OPEN DE SERRIS

Samedi 15 juin, 9h00 (ouverture des portes à 8h30)

Salle polyvalente Robert Doisneau - rue de l'Herminière - 77700 Serris (en face du stade de football).

Participations aux jeux : 3 €. Spectateur : 2 € (une boisson comprise)

Inscription avant le 10 juin. Limité à 40 joueurs résidant dans l'une des 7 communes du Val d'Europe

Tél. : 06 88 20 56 38



Deux premières pierres pour de beaux projets

Plus de 30 projets sortiront de terre à Serris dans les prochaines années, à plus ou moins courte échéance. Deux poses de première pierre ont eu lieu en avril : celle d'Auchan Drive puis celle de Récréation.

Dans les prochaines années, environ 228 000 m² de projets économiques et 5 000 emplois sont attendus à Serris.

Vos courses à Auchan Drive à la rentrée

Le 10 avril, Philippe DESCROUET, Maire de Serris a posé la première pierre d'Auchan Drive qui arrivera ZAC du Couvernois en septembre prochain. Lors de cette cérémonie, les responsables de ce site ont salué la volonté et la détermination du Maire de Serris sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour dans notre ville et répondre ainsi aux besoins des Serrisssiens et des Valeuropéens. Cet investissement de 4,30 millions d'euros entraînera la création d'au moins 30 emplois et complètera l'offre du centre commercial Val d'Europe.

Le siège de Récréation à Serris

Une semaine plus tard, le 17 avril, Philippe DESCROUET posait la première pierre du siège de Récréation. Cette entreprise, spécialisée dans l'aménagement et la maintenance d'aires de jeux mais aussi d'espaces sportifs et de sols de sécurité, va quitter Bussy-Saint-Martin pour rejoindre notre commune. Le nouveau siège social de Récréation se situera dans un bâtiment de plus de 5 000 m², pour un coût d'environ 5 millions d'euros et accueillera 90 employés. La livraison est prévue pour la fin de cette année.

Ces deux implantations rappellent, s'il le fallait encore, l'attractivité économique de Serris et du Val d'Europe.

Une médaille d'argent pour Rhumance

■ Hedi MORINE, fondateur de Rhumance, entreprise serris-sienne qui propose des rhums arrangés a été récompensé au dernier salon de l'agriculture: **son rhum mangue et passion a obtenu la médaille d'argent au concours général agricole.** Une belle distinction pour cette entreprise lancée en décembre 2017 dans notre commune et qui participait pour la première fois à ce concours. Cette médaille, décernée par un jury composé de professionnels et de consommateurs avertis est un bon moyen de mettre en lumière la marque Rhumance et la qualité du travail d'Hedi MORINE. Les créations de Rhumance sont réalisées à partir de rhum blanc agricole artisanal AOC de Martinique et de produits originaux de qualité.

N'hésitez pas à venir déguster (avec modération) ce rhum « passionémangue » ainsi que les autres créations de Rhumance.



Rhumance



Le Carré d'Art - 34 bd Robert Thiboust - 77700 Serris
06 99 56 89 63 - contact@rhumance.fr
<http://rhumance.fr>

Ouverture: lundi et jeudi, de 14 h 00 à 20 h 00

.....



Le Marché

Tous les dimanches de 8h00 à 13h00

📍 Hôtel de Ville Serris
Val d'Europe

LE SERRISIEN N° 100

33

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

BOOA STORE SERRIS



Booa, constructeur de maisons à ossature bois, met un point d'honneur à tout mettre en œuvre pour que la construction de chaque maison soit un plaisir pour ses clients. Sylvain et Romain élaborent les plans personnalisés, suivent le chantier des fondations à la remise des clés. Ils accompagnent également leurs clients dans les démarches administratives.

Adresse: 2 bis rue Émile Cloud - 77700 Serris
Tél.: 09 83 74 42 69

Horaires: sur rendez-vous

Mail: serris@booa.fr

Site: www.booa.fr/agence-serris

BE HARMONY VAL D'EUROPE



Cabinet d'harmonythérapie. BE HARMONY VAL D'EUROPE allie la réflexologie auriculaire au laser doux et le coaching pour vous apporter une aide complète dans le traitement de différents sujets: arrêt de tabac, perte de poids, insomnies, gestion du stress et des angoisses, désagréments liés à la ménopause, acouphènes.

Adresse: 17 rue Émile Cloud - 77700 Serris
Tél.: 06 65 58 23 84

Mail: beharmony.valdeurope@gmail.com

Site: www.beharmony-valdeurope.com

Devant chez moi, C'est chez moi (ou pas)!



La voie publique est par définition ouverte à tous. Tout le monde peut l'utiliser mais il doit se soumettre à certaines règles. Rappel de ces obligations qui peuvent éviter des conflits de voisinage ou des incompréhensions.

Jusqu'à la jonction avec votre parcelle privée, et à moins que vous ne soyez propriétaire de la parcelle située devant chez vous, la voie qui la rejoint est considérée comme publique.

Comme son nom l'indique, **la voie publique est ouverte à tous**. Cela signifie que chacun de ses usagers, piétons comme conducteurs de véhicules, peut en avoir la jouissance. **Néanmoins, si chacun peut l'utiliser à sa guise, il existe des règles auxquelles il est impératif de se soumettre.**

Dois-je entretenir la parcelle devant chez moi si je n'en suis pas propriétaire ?

La voie publique faisant partie intégrante du réseau routier français, c'est normalement à la charge de l'État que revient son entretien. Cependant, celui-ci délègue cette tâche aux différents acteurs qui le représentent, comme les mairies à l'échelle communale par exemple. Par conséquent, la mairie devient responsable civilement et pénalement en cas d'incidents engendrés par un mauvais entretien de la voie publique. C'est pour cette raison qu'elle a l'obligation d'entretenir ces voies.

Du point de vue de la responsabilité pénale, il n'existe aucune obligation pour les administrés de procéder à l'entretien de la voie publique devant chez eux. Cependant les communes peuvent prendre ce type de dispositions par arrêtés municipaux pour obliger les riverains à faire le nécessaire, ce qui est le cas dans la quasi-totalité du pays.

À ce titre, la commune de Serris, dans son arrêté 2011/23, demande aux riverains de débayer l'accès devant chez eux en cas de neige et de verglas.

Puis-je me stationner devant chez moi ?

Si cela ne présente aucune gêne, vous serez libre de vous y stationner, mais au même titre que n'importe quel riverain. **Le fait d'être propriétaire d'un terrain devant lequel sont présentes des places de stationnement ne vous donne donc aucun droit particulier sur ces places** : tous les usagers de la voie publique, riverains ou non de la commune, peuvent bénéficier de ces emplacements de stationnement.

Puis-je stationner mon véhicule devant mon « bateau » ?

L'entrée carrossable, appelée « bateau » est un accès donnant immédiatement sur la route et donc sur la voie publique. Ainsi, même **si vous pensez ne gêner personne en vous stationnant devant votre entrée, vous stationnez sur un emplacement qui n'est pas prévu à cet effet.** Il s'agit là d'une infraction prévue et réprimée par l'article R.471-10 du Code de la route dont l'amende forfaitaire s'élève à trente-cinq euros, et pouvant engendrer une mise en fourrière. Toutefois, **il existe une certaine tolérance s'il n'y a pas de gêne créée à l'encontre d'autres usagers.** Par conséquent, la verbalisation ne sera pas systématique et dans ce type de cas, la police municipale interviendra sur appel.

Où puis-je stationner mon véhicule ?

Il est nécessaire de faire preuve d'un certain civisme. Tout le monde n'a pas forcément accès à des places de stationnement privé et par conséquent, **nous appelons tous les Serrisiens qui en possèdent, à utiliser au maximum leurs garages ou leurs parkings souterrains.**

Les services de la mairie sont conscients qu'avec l'évolution et l'agrandissement de la commune, les places de stationnement deviennent de plus en plus précieuses. Pour cette raison, **de nombreux projets de circulation et d'aménagement de la voie publique sont à l'étude, notamment dans la partie du Bourg.** Nous en appelons donc à votre bienveillance pour faire le nécessaire afin que chacun puisse bénéficier de places de stationnement sans gêner outre mesure les autres usagers de la voie publique.

La Police Municipale à votre écoute

Bien entendu, de nombreuses autres règles existent, notamment l'interdiction de stationner son véhicule sur la voie publique pendant plus de sept jours sans qu'il ait bougé. En cas de doute, d'interrogation ou si vous remarquez une infraction, la police municipale est à votre écoute.



POLICE MUNICIPALE

Tél. : 0160 43 2715 - police.municipale@serris.fr

12, rue Émile Cloud - 77700 Serris



En bref



- ▲ Des travaux de voirie (reprise des enrobés, coussins berlinois...) sont en train d'être réalisés boulevard Robert Thiboust, dans sa partie comprise entre l'avenue de Saria et l'avenue du Couvernois.



- ▲ La modernisation de l'éclairage public continue. Des éclairages à LED ont ainsi été installés boulevard du Champ du Moulin, aux passages piétons situés aux abords de l'école. Résultats : plus de lumière et plus d'économies.

La campagne de fleurissement estival a débuté le 21 mai pour se terminer début juin. Les Services Techniques de Serris vont installer 650 m² de tapis de fleurs, 150 jardinières, 12 colonnes florales et 32 vasques suspendues pour que la Ville se pare de ses plus beaux atours pour cet été. ▼



À VAL D'EUROPE TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



Emballages : tous dans le même bac

Depuis le 1^{er} mai, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac de tri.
Tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler.

Plus de recyclage

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Serris, comme toutes les communes du Val d'Europe va participer au projet piloté par Citeo et le SMITOM (syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers) du Nord Seine et Marne.

Et en pratique ?

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

À recycler :

Dans le bac de collecte sélective de couleur jaune ou bleu : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : à Serris, tous les emballages se trient !

QUESTION, RENSEIGNEMENT ?
trifacile@smitom-nord77.fr ou
ambassadeurdetri@vdeaglo.fr

Un peu de civisme pour une plus grande qualité de ville

■ Nous vous rappelons que les cartons doivent être déposés dans les bornes prévues à cet effet, si besoin en les découpant ou en les pliant.

Si vous avez beaucoup de cartons, dans le cas d'un emménagement ou d'un déménagement par exemple, la déchèterie est à votre disposition.

Tout dépôt à côté des containers donnera lieu à verbalisation de deuxième classe.

La Police Municipale a augmenté sa vigilance et les contrôles sur ces sites.

Garder notre qualité de vie est l'affaire de tous !



Déchèterie de Bailly-Romainvilliers



Tél.: 0160 44 40 03

www.smitom-nord77.fr

Adresse: lieu-dit la mare houleuse - 77700 Bailly-Romainvilliers



REPRISE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets se déroule chaque semaine, le vendredi matin, jusqu'au 29 novembre, y compris les jours fériés. Les sacs ne doivent être sortis que le jeudi après 19 h 00.

Plus d'infos sur www.serris.fr, rubrique [vie quotidienne](#)

Des documents pour vous guider

■ La Ville de Serris a édité deux documents pour vous aider au quotidien: le guide des autorisations d'urbanisme et le règlement général de voiries communales.

Le guide « autorisation d'urbanisme »

Ce document vous indique les étapes d'un projet de construction et les démarches obligatoires nécessaires à effectuer pour être en conformité avec la réglementation.

Ce guide est disponible à l'Hôtel de Ville ou en le téléchargeant sur www.serris.fr, rubrique [publications](#).



Le règlement général de voiries communales

Ce document vise notamment à définir les dispositions administratives, techniques et financières applicables:

- en matière d'obligations et de droits des riverains tant sur les voies publiques que privées;
- en matière d'autorisations de voirie (permis de stationnement et permissions de voirie);
- en matière de coordination des travaux;
- en matière de conditions d'exécution des fouilles ouvertes sur la chaussée et de réfection des tranchées provisoires et définitives.

Vous pouvez lire ou télécharger ce document sur www.serris.fr, rubrique publications, mais ce document étant particulièrement volumineux, nous vous conseillons de consulter la partie qui vous intéresse directement depuis www.serris.fr, rubrique [vie quotidienne/propreté et voirie/ Règlement général de voiries communales](#).





Un Conseil des Aînés 2.0

Judi 4 avril, les membres du Conseil des Aînés ont participé à la première séance d'expérimentation des ateliers numériques qu'ils souhaitent mettre en place sur la Ville.

Jusqu'en juin, les membres du Conseil des Aînés vont suivre 12 séances d'expérimentation des ateliers numériques. L'objectif: mettre au point ce nouveau service qui vise à accompagner les Serrissiens dans la maîtrise de ces nouveaux usages informatiques. Les ateliers numériques seront en effet ouverts à un public plus

large en septembre comme l'a souhaité le Maire, Philippe DESCROUET.

Olivier, animateur de la Ville, accompagné pour la première par Loïc MINIER, Adjoint au Maire délégué aux NTIC, et Alain, Directeur des Systèmes d'Information, sont revenus sur les fondamentaux et ont ainsi pu ajuster en direct le programme avec les demandes

des aînés: **Comment utiliser et paramétrer une tablette, un smartphone? Surfer sur le web? Envoyer/recevoir un e-mail? Qu'est-ce que le Cloud?** Autant de sujets qui seront développés dans les prochaines séances.

Nul doute que les usages du numérique n'auront bientôt plus de secret pour eux!

Réunions publiques dans le Bourg

■ Samedi 13 avril au matin, deux réunions publiques étaient organisées dans le Bourg.

Philippe DESCROUET, Maire, les élus de Serris et les membres du Conseil Municipal des Enfants sont tout d'abord, allés présenter et échanger avec les riverains sur le projet de création d'une aire de jeux sur la place Thomas le Pilleur.

Le Maire et son équipe ont ensuite rejoint les riverains du Clos Rose pour échanger avec eux sur le projet d'aménagement d'une zone de parking dans leur quartier.

La démocratie locale en action.



Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrissien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Le dernier budget a été voté à la majorité, et encore une fois sans augmentation des taux d'imposition.

L'opposition (une personne) qui avait déjà brillé par son absence en commission finances, a comme chaque année démontré son incompétence et sa profonde difficulté à comprendre le budget malgré toutes les explications et précisions données par le Maire. La commune de Serris fait aujourd'hui figure de modèle en matière de gestion et affiche un ratio de désendettement à ce jour de 1,8 an. Trois fois moins que la moyenne! Avec aujourd'hui seulement 4,5 M€ d'emprunt et une dette par habitant 40 % plus faible que les autres communes de même taille... Et tout cela avec une participation financière des habitants bien inférieure aux autres communes et avec une meilleure qualité de service. Concernant le financement des futurs équipements, plus de 4 M€ sont d'ores et déjà assurés par l'aménageur EPA via Disney qui contribue avec VEA au financement et qui n'avait pas été pris en compte dans diverses petites études, tout comme les recettes des 200 000 m² d'activités économiques à venir sur la commune, dont 50 000 m² déjà engagés. N'en déplaise à cette opposante qui ne cesse de nous diffamer, l'avenir économique de SERRIS est bien assuré!

Ce printemps et cet été les jeunes sont à l'honneur avec de multiples actions et activités: vacances jeunes, sorties jeunes (bowling, escapegame...), journée paintball, aide au Bafa, aide au permis...

Décidément il fait vraiment très bon vivre à Serris!

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Le groupe
Nous Serrissiens
n'a pas transmis
de tribune

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

LES FINANCES POINTEES DU DOIGT
PAR BERCY

Depuis maintenant cinq ans, le budget présenté par l'équipe municipale en place n'a pas évolué.

Comme chaque année on nous propose une liste à la Prévert avec pour la cinquième fois des projets qui ne seront pas réalisés comme par exemple les Jardins familiaux, la réfection du stade de l'hermière, la construction d'un RAM, une salle multiculturelle etc. etc. En fait les dépenses excessives de préemption du foncier ont affaiblies notre capacité d'investissements structurant dont les habitants ont besoin, des dépenses qui obligent dans la prévision budgétaire 2019 à faire appel à la dette!! Quel est l'intérêt d'une telle ampleur d'investissement immobilier pour nous, les Serrissiens? Nous n'avons constaté aucune maîtrise budgétaire, et certaines dépenses de fonctionnement explosent (facture électricité, carburant) à l'heure où pourtant la transition écologique est un enjeu majeur! Malheureusement cette gestion peut être qualifiée de mauvaise, car trop de dépenses donc trop de dettes c'est pour cette raison que la majorité actuelle n'investie pas sur les projets qu'elle nous fait miroiter car les données prévisionnelles sont INSINCERES ET FAUSSES, pour preuve un rapport de 28 pages de BERCY qui alerte sur la capacité de la ville de SERRIS à financer le coût des investissements de développement pour les années à venir. Un désaveu qui compromet la viabilité financière de la ville. Nous avons donc voté NON concernant le budget 2019!

Fatiha GUERIN-Idrissa TRAORE

/ À L’AFFICHE



SAMEDI 8 JUIN, 9 H 00-17 H 00

SAISON CULTURELLE 2019-2020 : VENTE DE BILLETS RÉSERVÉE AUX SERRISSIENS

Ferme des Communes

Serris, vous voulez être sûrs d’avoir une place pour la nouvelle saison de la Ferme des Communes ?

Cette journée n’est réservée que pour vous !

www.fermedescommunes.fr

12 JUIN ET 19 JUIN

COLLECTE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Bourg de Serris : mercredi 12 juin

Centre urbain : mercredi 19 juin

Les encombrants ne doivent être sortis que la veille des jours indiqués ci-dessus, après 18 h 00.



SAM. 15 JUIN, 10 H 00-12 H 00

LE SPORT, SAMEDI BIEN !

Gymnase Olympe de Gougues

Sports collectifs et ludiques sans contact : volley, badminton, tennis de table, ultimate, etc. Venez avec une paire de chaussures propres. Entrée libre - Réservé aux adultes.

14 ET 15 JUIN

LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Réunions de quartiers

Centre urbain : vendredi 14 juin, à 19 h 30, Salle de l’Elbe.

Bourg : samedi 15 juin, à 10 h 00, Poste de Police municipale.

21, 22 ET 23 JUIN

SERRIS EN FÊTE

Autour de l’Hôtel de Ville

Fête foraine, Enfance en fête animations gratuites, restauration Programme page 18.



LUNDI 24 JUIN, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont publiques.

DU 28 AU 30 JUIN

VAL DE ROCK

Parc du Bicheret - Chessy

Plus de 40 artistes nationaux et internationaux, pop, rock, hip-hop, electro, new wave, funk, des têtes d’affiche emblématiques des années 80 qui rencontrent des artistes contemporains, sur trois scènes.

Info et billetterie sur www.valderock.fr

Tous les événements de la ville

sur www.serris.fr et sur notre page Facebook officielle  VilleDeSerris